

## Introduction

**Walter DE MULDER**

Université d'Anvers (*Grammar and Pragmatics*)

Il suffit de jeter un coup d'œil dans un dictionnaire et sur les définitions qu'on y donne des différentes entrées pour être convaincu que la très grande majorité de celles-ci ont plusieurs sens ou interprétations. Toutes ces entrées sont appelées « polysémiques » et ne fût-ce qu'en vue du nombre très élevé de mots présentant cette caractéristique, la polysémie est un sujet important dans la linguistique actuelle. Celui-ci s'est par ailleurs révélé particulièrement pertinent pour l'étude du sens des prépositions, dont la plupart sont très polysémiques, les prépositions simples étant toutefois plus polysémiques que les prépositions complexes (Stosic & Fagard 2019 ; Fagard *et al.* 2020 ; Stosic *et al.* 2023 ; De Mulder 2023). Cette nature très polysémique des prépositions s'explique probablement, entre autres, par le fait que ce sont des mots de relation (Pottier 1962), dont l'interprétation dépend par conséquence au moins partiellement des lexèmes qu'elles relient.

Il ne suffit toutefois pas de constater qu'un lexème a plusieurs interprétations pour en conclure qu'il est polysémique au sens technique du terme, c'est-à-dire qu'il a plusieurs sens. On peut en effet arguer que le sens est une propriété stable du lexème, indépendante du contexte (Kleiber 2008), et que selon cette définition, le lexème peut n'avoir qu'un seul sens abstrait, ou un nombre aussi réduit que possible de sens abstraits, et que les différentes interprétations résultent de la combinaison de ce(s) sens abstrait(s) avec des éléments du contexte. La préposition *en*, par exemple, aurait des interprétations spatiale, temporelle et conceptuelle, comme dans, respectivement, *en Provence*, *en mai* et *en gestation*, mais elle revêtirait, dans ces trois interprétations, un sens d'inclusion. Le résultat serait une analyse monosémique de la préposition (pour ce genre d'analyse, voir, entre autres, Franckel et Paillard 2007 ; Leeman 1997, 1999 ; Vaguer 2006). On peut aussi arguer, toutefois, qu'au moins certaines des interprétations ont acquis le statut de sens, dans la mesure où elles font preuve d'une autonomie ou d'une « robustesse » qui font qu'elles ne sont plus liées à des contextes particuliers et qu'elles sont directement accessibles aux locuteurs (Kleiber 2008). L'analyse est alors polysémique. Une forme extrême de ce genre d'analyses présenterait toutes les interprétations au même niveau, en les reliant entre elles, sans qu'il y ait encore

un sens abstrait unique. Force est de constater que pour le même lexème, et donc aussi pour la même préposition, différentes analyses sont possibles, allant d'analyses monosémiques à des analyses plus ou moins polysémiques. Un bel exemple est fourni par les diverses analyses de la préposition *over* en anglais : les analyses de Brugman (1981) et Lakoff (1987) identifient pour cette préposition plus de sens autonomes que, par exemple, l'analyse de Kreitzer (1997).

La distinction entre analyses monosémiques et analyses polysémiques des prépositions correspond finalement à celle que fait Cadiot (1997 ; voir également Melis 2003) entre une approche verticale et une approche horizontale des prépositions : dans le premier cas, les différentes interprétations d'une préposition sont analysées comme des instanciations d'une seule valeur abstraite ; dans le second cas, l'unité sémantique de la préposition résulte du fait qu'il est possible d'en relier les différentes interprétations par des rapports sémantiques connus, par exemple ceux qui correspondent aux mécanismes de l'évolution du sens : la spécialisation, la généralisation, la métaphore et la métonymie – mais la liste peut évidemment être plus ou moins longue d'après l'auteur consulté.

L'article de Jean-Michel Fortis, par lequel s'ouvre ce numéro de *Verbum*, montre que la distinction entre ces deux types d'approche n'est pas nouvelle et qu'on assiste en fait à une sorte de mouvement de balancier. En effet, dans la grammaire comparée et historique, on trouve déjà l'idée que les sens des mots sont reliés par une rhétorique restreinte et dans *La vie des mots*, Darmesteter (1887) présente une représentation diagrammatique en réseau des différentes acceptions d'un terme. La conception de Darmesteter préfigure ainsi certains éléments des approches cognitives, comme l'idée que le sens d'un mot peut être représenté sous forme de réseau sémantique. Cette filiation est moins surprenante qu'il ne pourrait paraître à première vue, parce que les deux courants se retrouvent encore sur d'autres points, dont le mentalisme (Geeraerts 2010). Le structuralisme s'est opposé à ce mentalisme et a essayé d'identifier la valeur d'un mot dans le système de la langue en se servant, entre autres, de l'épreuve de commutation. C'est ainsi que Coşeriu (1992) accorde plus d'importance, pour décrire le sens d'un lexème, à l'identification de la *Redebedeutung* ou donc, à l'unité fonctionnelle au niveau de la langue. La remontée du mentalisme aux États-Unis, initialement due à la grammaire générative, a fait que certains chercheurs se sont ensuite inspirés, entre autres, de notions empruntées à la psychologie cognitive pour décrire le sens des mots, et notamment de celle de prototype, qui a été combinée par la suite à celle de ressemblance de famille, empruntée à Wittgenstein (1953) (voir également Rosch 1978). L'article de Fortis décrit en détail cette évolution et apporte ainsi des précisions très utiles sur des termes et des notions qui reviennent dans les contributions suivantes au numéro.

L'article de Walter De Mulder reprend d'une certaine façon l'idée de l'approche horizontale pour développer la thèse de Langacker (1987) selon laquelle le sens des mots, et des prépositions en particulier, correspond à un réseau

sémantique. Celui-ci comprend des emplois spécifiques de la préposition en contexte, mais aussi des sens de niveaux de plus en plus abstraits, qui réunissent à chaque fois les éléments communs des emplois plus spécifiques subordonnés. Il n'est pas exclu qu'on puisse, pour certaines prépositions, proposer un sens abstrait unique pour tous les emplois plus spécifiques de la préposition. Il ne faut toutefois pas en conclure que ce sens abstrait constituerait alors à lui seul le sens de la préposition, dans la mesure où on ne peut prédire à partir de ce sens quelles interprétations plus spécifiques de la préposition vont se développer (Langacker 1987). Le réseau comporte donc aussi des emplois plus spécifiques et pour autant que ces emplois ont été conventionnalisés et ont acquis la robustesse et l'autonomie requises dans l'esprit des locuteurs, ce qui peut être confirmé par des tests psycholinguistiques (Sandra & Rice 1995), le réseau peut être considéré comme polysémique. L'autonomie de ces sens étant toutefois déterminée par des facteurs graduels comme la saillance et l'*entrenchment*, il en résulte une conception dynamique du réseau sémantique, qui a été développée entre autres par Langacker (1987, 2006) et Taylor (2002, 2003, 2012). On notera par ailleurs que, pour autant que ce réseau est censé correspondre à la représentation du sens de la préposition dans l'esprit des locuteurs, il pourra être différent d'un locuteur à l'autre, entre autres parce que tous les locuteurs n'atteignent pas le même niveau d'abstraction.

De Mulder se sert de cette approche pour analyser différents sens de la préposition *dans*, à partir de l'analyse de cette préposition par Vandeloise (1986, 1991, 2001) et par d'autres auteurs comme Leeman (1999), Borillo (1996, 2010), Van de Velde (1996) ou Vaguer (2006), mais aussi Col (2017) et Victorri (2003). Il est ainsi amené à s'interroger sur les rapports entre les différentes interprétations (spatiale, temporelle et autres) de cette préposition et son sens spatial premier, que Vandeloise définit par la notion fonctionnelle de Contenant/contenu. Il montre que ces interprétations pourraient résulter d'une part de modifications de la notion Contenant/contenu sous l'influence d'éléments contextuels, et de l'autre de transferts métaphoriques du domaine spatial à d'autres domaines. Il analyse les modifications contextuelles à l'aide de la notion de cadre (*frames* chez Fillmore 1982), donc en partant de l'idée que les termes reliés par les prépositions activent dans notre esprit des ensembles de connaissances encyclopédiques qui co-déterminent partiellement l'interprétation de la notion Contenant/contenu. Il s'interroge ensuite sur la pertinence des transferts métaphoriques comme celui de l'ESPACE vers le TEMPS pour analyser les rapports entre les différents sens et s'intéresse en outre à la question de savoir si les rapports entre les différents sens sont accessibles aux locuteurs et si l'on peut donc les intégrer aux réseaux de sens, pour autant que ces réseaux sont censés refléter la représentation du sens des prépositions des locuteurs. Le rôle des métaphores et du contexte est un thème qui revient aussi dans d'autres contributions à ce volume, tout comme le rôle des prototypes, qui est aussi analysé par Fortis. Vandeloise considère comme prototypique le sens de *dans* à partir duquel se

développent les différents emplois de la préposition et qui présente toutes les caractéristiques du concept Contenant/contenu, mais on peut se demander si cette définition correspond à la définition du prototype qu'avait proposée Rosch dans ses travaux sur les prototypes (voir également, à ce propos, Kleiber 1990, Vandeloise 1994 et Geeraerts 2010); elle semble en fait plus proche de la conception de Langacker (1987). Un autre thème est également traité par Fortis et qui reviendra également dans les contributions suivantes est le localisme, à savoir l'idée que le sens spatial constitue le sens premier, à partir duquel sont dérivées les autres interprétations. Ce thème se retrouve ainsi, parmi d'autres, dans la contribution suivante, celle de Stosic et Bras.

Dejan Stosic et Myriam Bras partent pour leur contribution de l'approche horizontale telle que celle-ci a été définie ci-dessus, postulant donc « la possibilité de coexistence au sein d'un même signifié de plusieurs sens préétablis en langue, suffisamment robustes et autonomes dans nos représentations sémantiques [...] » (Stosic & Bras, ce volume ; ils renvoient à Kleiber 1999, 2008 ; Kleiber & Riegel 2004 ; Melis 2003 : 90 ; De Mulder 2023). Leur objectif est d'analyser la polysémie des prépositions ayant au moins un sens temporel, en distinguant entre polysémie interne et polysémie externe : par le terme de *polysémie interne*, ils renvoient aux prépositions ayant plusieurs sens temporels ; par celui de *polysémie externe*, ils renvoient aux prépositions ayant au moins un sens temporel et par ailleurs des sens qui relèvent d'un autre domaine sémantico-conceptuel (spatial, notionnel, etc.). Ils s'intéressent surtout aux liens sémantiques et conceptuels existant entre le domaine temporel et ces autres domaines sémantico-conceptuels, ces liens constituant par ailleurs un autre thème récurrent dans ce numéro. Ils suivent toutefois une autre démarche que De Mulder, puisqu'ils partent de listes exhaustives de toutes les prépositions simples et complexes qui ont un sens temporel pour analyser les diverses relations que ces prépositions expriment dans un large corpus, entre le domaine temporel et les autres domaines sémantico-conceptuels. Ils décrivent ces relations à partir de la grille d'analyse sémantique proposée dans Stosic (2023), en adoptant, pour les prépositions complexes, une conception compositionnelle du sens (Aurnague *et al.* 2001 ; Bras & Stosic 2023). Cette démarche leur permet de constater que parmi toutes les interconnexions possibles entre le domaine temporel et d'autres domaines sont privilégiées les connexions entre le domaine temporel et les domaines spatial et notionnel et, dans une moindre mesure, la cause, l'instrument, l'approximation et le thème. Même s'ils se servent de tests pour décider quel type d'interconnexion est exprimé, ils constatent qu'il existe des cas où une préposition exprime des rapports mixtes, comme des interconnexions spatio-temporelles (ou donc à la fois temporelles et spatiales). Cette difficulté à classer de façon univoque certains emplois des prépositions (par exemple, spatial ou temporel) également, sous des formes différentes, dans les contributions suivantes, qui sont également toutes basées sur des analyses de corpus.

L'étude de Stosic et Bras amène plusieurs conclusions intéressantes. Ils notent ainsi que parmi les prépositions simples et complexes avec polysémie externe qu'ils ont analysées, seulement 5 ont un sens fondamentalement temporel ou, pour les prépositions complexes, un noyau lexical à sens temporel, tandis que 67 ont un sens premier spatial ou sont construites, pour les prépositions complexes, autour d'un noyau lexical de sens spatial. Par ailleurs, ils avancent, sur la base de leurs analyses, que les emplois notionnels des prépositions, ainsi que les usages de certaines prépositions pour exprimer l'approximation ou la gradation, sont pour la grande majorité dérivés d'emplois spatiaux de ces mêmes prépositions, sans qu'il y ait eu passage par les interprétations temporelles. Ils constatent en outre que la plupart des 42 prépositions dont le sens ne relève que du domaine temporel ne s'inscrivent pas dans des réseaux sémantiques aussi élaborés que ceux que l'on observe avec des prépositions dont le sens relève du domaine spatial. Il ressort de toutes ces observations que le domaine spatial, beaucoup plus que le domaine temporel, fonctionne, comme le disent les auteurs, comme « moteur structurant par défaut des relations et représentations temporelles prises en charge par les prépositions, mais aussi et plus largement des réseaux sémantiques des prépositions temporelles polysémiques ». L'ensemble des observations précédentes constitue évidemment un argument en faveur du localisme, thèse déjà évoquée dans les contributions précédentes, mais aussi en faveur de l'existence d'une métaphore ESPACE > TEMPS, dont la pertinence est discutée par De Mulder, à l'occasion de réflexions critiques avancées dans Berthonneau (1998, 1999).

Les relations entre les différentes interprétations que peut recevoir une seule préposition constituent également le sujet de la contribution de Denis Vigier, qui s'intéresse en particulier à l'emploi de certaines prépositions dans lequel le syntagme prépositionnel évoque une routine sociale. Ce genre d'interprétation a été décrit par Vandeloise (1988) dans une étude sur la préposition *à*, dans laquelle il montre que les syntagmes prépositionnels du type *x être à art. déf. Nsite* évoquent une telle routine dans des énoncés comme *Pierre est à l'hôpital* ou *Marie est au piano*. Ceux-ci servent en effet à signaler que Pierre est l'objet de soins délivrés dans le cadre d'un hôpital ou que Marie joue du piano. L'objectif de Vigier est tout d'abord de montrer que cette interprétation existe aussi pour des syntagmes prépositionnels introduits par d'autres prépositions que *à*. Il s'intéresse à ce sujet en particulier à des syntagmes introduits par la préposition *en*, du type *x être en Nsite*, et analyse tant les syntagmes prépositionnels introduits par *en* que ceux introduits par *à* sur la base d'un corpus, pour démontrer que les interprétations des syntagmes introduits par *en* ont les mêmes caractéristiques que celles que Vandeloise énumère pour les syntagmes prépositionnels introduits par *à* ayant une interprétation de routine. Il s'intéresse par la suite à la façon dont on peut concevoir le mécanisme qui active les représentations des routines sociales lors de l'interprétation. Celui-ci a été décrit de plusieurs façons, entre autres à l'aide de l'idée de Pustejovski selon laquelle les signifiés des unités du lexique comporteraient

un rôle téléique (Corblin 2011, 2012) ou en faisant appel aux cadres (*frames*) introduits en sémantique cognitive par Fillmore (1982) (Hernandez 2012), auxquels De Mulder fait également appel pour concevoir la modification contextuelle du sens des prépositions. Vigier note par ailleurs, à l'instar de Hernandez (2012), que les cadres associés aux noms sont activés par défaut et que c'est en dernière analyse le contexte local de l'occurrence qui décide de l'interprétation finale.

Tout comme Stosic et Bras, Vigier constate qu'il n'est pas toujours facile de différencier nettement les différentes valeurs ou divers types de relations qu'expriment les prépositions. En l'occurrence, pour les emplois de *à* et de *en*, il s'agirait de distinguer leurs valeurs de localisation de celle de routine sociale – il renvoie d'ailleurs, pour ce qui concerne *à* et *en*, à Borillo (2001), Aurnague (2004, 2012, 2015) et Corblin (2012). L'analyse du corpus montre, en outre, que (la disponibilité de) l'interprétation praxéologique des syntagmes introduits par *à* et *en* dépend du sens propre de ces prépositions, mais aussi de la nature du site (noms de lieux, entités mixtes, etc.), et de celle de la cible. L'auteur montre, enfin, que certaines constructions de type  $[\{en / à + art. déf.\} N]$  sont plus lexicalisées que d'autres, à partir de l'idée que plus le nombre de collocatifs exprimant une routine sociale est élevé, plus le syntagme prépositionnel est avancé sur la voie de la lexicalisation.

Si les contributions présentées ci-dessus adoptent une approche avant tout synchronique, les deux dernières s'intéressent davantage à la diachronie des prépositions, en partant de l'idée, qui n'est d'ailleurs pas absente non plus des contributions précédentes, que la polysémie des prépositions en français contemporain est le résultat de leur évolution sémantique. Benjamin Fagard s'intéresse ainsi à l'idée bien connue que lors des processus de grammaticalisation, le sens des termes lexicaux subit une modification qui a été décrite initialement comme une perte ou une décoloration (Bréal 1911 [1897] : 103), mais qui a été conçue par la suite comme l'acquisition d'une valeur plus générale ou, entre autres par Svorou (1994), comme l'acquisition d'un sens plus schématique. Selon cette auteure, le développement d'un sens plus schématique a lieu lors d'un processus qu'elle désigne comme un allègement (« a referential 'slimming down' »), un amincissement référentiel de l'expression subissant le processus de grammaticalisation. Dans sa contribution, Fagard parle, lui, de déréréférentialisation, et vise à analyser ce processus pour les prépositions complexes, en s'intéressant en particulier à l'évolution de plusieurs d'entre elles, à *la tête de*, *au chef de*, *dans le dos de*, *sur le dos de*, *en face de* et *au(x) pied(s) de*. Ces prépositions ont été sélectionnées parce que leurs noms noyaux renvoient tous à des parties du corps et que des recherches antérieures ont montré que les extensions sémantiques de ces prépositions complexes se déroulent selon un ordre régulier (voir en particulier Heine, Claudi & Hünemeyer 1991, Heine 1989 et Svorou 1994 : 90). La façon dont cet ordre est décrit dans la littérature permet à l'auteur de proposer une échelle de déréréférentialisation comportant quatre étapes : (i) le syntagme prépositionnel renvoie à un segment de la zone définie à partir de la

partie du corps (*planté dans le dos de*) ; (ii) le syntagme prépositionnel renvoie à la surface de cette zone (*la sueur coule dans le dos de X*) ; (iii) le syntagme prépositionnel renvoie à un espace défini à partir de cette zone (*passé dans le dos de*) ; (iv) le syntagme prépositionnel ne renvoie pas à un espace, ou le fait uniquement de manière métaphorique (*construit dans le dos de*). Une analyse quantitative du corpus, qui liste entre autres le nombre d'occurrences de chacune des prépositions par siècle, permet à l'auteur de montrer que ces prépositions émergent à des périodes différentes, et qu'elles connaissent également divers niveaux de figement et de fréquence, ce qui assure qu'il s'agit d'un échantillon (minimalement) représentatif. L'analyse quantitative sur corpus est suivie d'une analyse qualitative ayant pour objectif de distinguer les différents emplois et les différents niveaux de référentialité de chaque préposition complexe. Dans ce but, les compléments des prépositions ont été classés selon les traits SPATIAL, HUMAIN, TEMPOREL et ABSTRAIT. Comme cela avait déjà été observé par Stosic & Bras et par Vigier pour les prépositions que ces auteurs ont analysées, ce classement révèle qu'il existe beaucoup de cas ambigus. Ainsi, par rapport aux premières occurrences des prépositions étudiées, on a l'impression qu'il existe un référent pour le nom et que celui-ci peut être analysé comme un nom de localisation interne. Partant, le statut de la construction – préposition complexe ou non – n'est pas clair à ce stade. Dans d'autres cas, il existe une ambiguïté entre l'interprétation spatiale et l'interprétation fonctionnelle (p. ex. *à la tête de l'armée*). Ces ambiguïtés suggèrent qu'il existe des zones de transition entre les différentes interprétations. Elles pourraient de ce fait inciter à une analyse « en continuité » des différents emplois, qui n'incite pas à analyser ceux-ci comme nettement séparés entre eux (pour cette problématique, voir Geeraerts 2010 et Langacker 2006). Les analyses de Fagard montrent que les différentes prépositions étudiées ne subissent pas au même degré une perte de référentialité, que le nombre des extensions sémantiques n'est pas le même et que le rythme avec lequel les prépositions parcourent les différentes étapes de l'évolution est également différent. Il n'en reste pas moins que toutes ces prépositions subissent une déréférentialisation, et cela très tôt dans leur évolution, ce qui confirme qu'il s'agit d'un élément important des processus de grammaticalisation. On notera en outre que, de nouveau, et conformément à l'hypothèse localiste, l'évolution prend son point de départ dans le sens spatial, même si celui-ci se définit dans ce cas par référence à une partie du corps – ce qu'on pourrait évidemment considérer comme un argument pour la thèse de la corporéité (*embodiment*).

L'article de Quentin Feltgen s'intéresse également à l'évolution diachronique, en l'occurrence de la préposition complexe *en train de*, parce que celle-ci permettrait non seulement d'expliquer les extensions de sens de la préposition, mais aussi de les distinguer. Cela suppose évidemment qu'on accepte, comme dans l'approche horizontale, qu'une préposition a différents sens qu'on peut distinguer les uns des autres. Rien n'exclut toutefois selon Feltgen qu'on essaie

de chercher l'invariant sémantique caractérisant ce que les emplois de la préposition ont en commun : à son avis, il s'agit là d'un choix descriptif. Il plaide toutefois, à l'instar de Kleiber (2008), pour des critères de nature empirique qui permettent de décider si une préposition est polysémique et dans ce cas, de distinguer les différents sens qu'elle exprimerait. Feltgen, qui défend une approche quantitative, propose un nouveau critère pour décider si une interprétation constitue un sens autonome ou non. Il part de l'hypothèse, défendue entre autres dans certaines approches de la grammaticalisation, que l'extension sémantique d'une forme correspond à une augmentation de sa fréquence et à un élargissement de ses emplois à de nouveaux contextes (Himmelman 2004). Puisque ces augmentations se déroulent en général conformément à la courbe en S, il propose alors que les différentes courbes en S qu'on peut identifier dans l'évolution sémantique d'une préposition correspondent à l'apparition de nouveaux sens autonomes. Il reste alors à identifier, à travers l'analyse qualitative de l'évolution diachronique, les sens qui correspondent aux différentes courbes en S. Feltgen défend ainsi l'idée que la préposition complexe *en train de* a au départ des interprétations aspectuelles (à savoir d'inchoativité et de progressivité) et modales (que l'on pourrait gloser en gros par « disposé à faire quelque chose »), mais que la préposition complexe n'émerge vraiment comme construction à part qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, avec un sens modal. Le sens aspectuel progressif ne se développerait alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Or il ressort des analyses quantitatives qu'apparaît une nouvelle courbe en S depuis les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Feltgen identifie celle-ci à une nouvelle valeur sémantique, qu'il appelle « scénique » parce que la préposition invite « le locuteur à élaborer une scène que *en train de* vient de résumer et saisir », comme dans l'exemple suivant : *Je me suis retrouvé à la maison aussitôt, j'ai vécu cette scène : mon père tous les jours en train de lire, à l'heure des repas, trois, quatre pages de mon livre [...] (p. 35 et 38).*

Pour représenter la polysémie, Feltgen, qui s'inspire de modèles quantitatifs récemment développés avec l'avènement des grands modèles de langue (*large language models*) et introduit ainsi une nouvelle méthode d'analyse, propose une nouvelle image, au lieu de celle des réseaux de sens. Il propose de concevoir l'espace sémantique comme une succession de bassins et de vallées, séparés par des barrières traversées par d'étroits cols. La polysémie correspond alors à l'idée que « certains mots occupent un bassin, d'autres plusieurs, et les différents sens (les différents bassins) sont reliés entre eux par des cols qui permettent le passage de l'un à l'autre » – on trouve une image comparable, mais à certains égards seulement, dans Langacker (2006). L'analyse de Feltgen montre de toute façon, comme c'était déjà le cas dans des contributions précédentes, que les emplois analysés combinent souvent plusieurs interprétations (pour *en train de* à la fois aspectuelle et modale). Il se sert des notions de contextes de pontage et de transition (*bridging contexts* et *switching contexts*, Heine 2002) pour expliquer

comment la préposition « bascule » d'un sens à un autre. De nouveau, à notre avis, si cela implique une certaine discontinuité, la coexistence ou même la combinaison de différentes interprétations pourrait aussi impliquer une certaine continuité entre les différents sens d'une préposition.

En guise de conclusion provisoire, on peut noter qu'un certain nombre de thèmes reviennent à travers les différentes contributions à ce numéro ; nous notons ainsi (mais la liste n'est probablement pas exhaustive) : l'opposition entre approche verticale et approche horizontale ; la représentation du sens des prépositions par un réseau ou par une succession de bassins ou vallées et de cols et, en relation avec ces métaphores, la question de la continuité et/ou la discontinuité des relations entre les différents sens de la préposition ; la question de savoir si l'on a affaire à des interprétations ou à des sens autonomes d'une même préposition (voir Kleiber 2008) et comment on peut les distinguer ; le type de relation reliant les différentes interprétations ; le rôle des métaphores (surtout la métaphore ESPACE > TEMPS) ; l'hypothèse localiste ; la différence entre prépositions simples et prépositions complexes et les conséquences de cette différence pour l'analyse du sens des prépositions. Par ailleurs, les contributions à ce volume analysent ces questions en employant différentes méthodes, basées sur corpus ou non, ou, dans le cas de Feltgen, à l'aide de méthodes quantitatives développées depuis l'émergence des grands modèles de langue (*large language models*). Nous laissons à la lectrice, ou au lecteur, le soin de se forger une idée sur la façon dont on doit représenter la polysémie des prépositions ; nous espérons en tout cas que les contributions dans ce volume n'apporteront pas seulement quelques éléments de réponse, mais qu'elles ouvriront surtout de nouvelles voies et pistes de recherche et permettront d'évoquer de nouvelles questions et de nouveaux débats.

## Références

- AURNAGUE M. (2004). *Les structures de l'espace linguistique : regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*. Louvain : Peeters.
- AURNAGUE M. (2012). Quand la routine s'installe : remarques sur les emplois de à de type « routine sociale ». *Revue Romane* 47(2), 189-218.
- AURNAGUE M. (2015). *Pourquoi l'on n'est pas 'à la flûte' comme l'on est 'au piano' : (encore) une note sur 'à' de type "routine sociale"*. Document de travail. hal-02632371f
- AURNAGUE M., BRAS M., VIEU L. & ASHER N. (2001). Syntax and Semantics of Locating Adverbials. *Cahiers de Grammaire* 26, 11-35.
- BERTHONNEAU A.-M. (1998). Espace et temps: Quelle place pour la métaphore? *Verbum* XX(4), 353-381.
- BERTHONNEAU A.-M. (1999). À propos de *dedans* et de ses relations avec *dans*. *Revue de sémantique et pragmatique* 6, 13-41.

- BORILLO A. (2001). La détermination et la préposition de lieu à en français. In : X. Blanco, P.-A. Buvet & Z. Gavrilidou (éds), *Détermination et formation*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 85-99.
- BORILLO A. (2010). Quand la préposition *dans* contribue à l'expression d'une relation logico-temporelle de consécutive. *Corela* HS-7, Numéro spécial. *Espace, Préposition, Cognition. Hommage à Claude Vandeloise*. Mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 05 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/corela/942>; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.942>.
- BRAS M. & STOSIC D. (2023). Les prépositions complexes du domaine temporel : inventaire et description. In : D. Stosic, M. Bras, C. Minoccheri & O. Abrard (éds), *Les prépositions complexes en français. Théories, descriptions, applications*. Paris : L'Harmattan, 79-102.
- BRÉAL M. 1911 [1897]. *Essai de Sémantique (science des significations)*. Paris : Hachette.
- BRUGMAN C. (1981). *Story of Over*. Thèse MA. Berkeley : Université de Californie. Reproduit par LAUD (1983).
- CADIOT P. (1997). *Les prépositions abstraites du français*. Paris : Armand Colin.
- COL G. (2017). *Construction du sens : un modèle instructionnel pour la sémantique*. Berne : Peter Lang.
- CORBLIN F. (2011). Des définis para-intensionnels : être à l'hôpital, aller à l'école. *Langue Française* 171, 55-75.
- CORBLIN F. (2012). Locus et telos : aller à l'école, être à la plage. *Corela* [en ligne] HS-12 | 2012, mis en ligne le 19 décembre 2012, consulté le 16 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/corela/2722>; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.2722>
- COŞERIU E. (1992). *Einführung in die Allgemeine Sprachwissenschaft*. Tübingen : Francke.
- DARMESTER A. (1887). *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : Librairie Charles Delagrave.
- DE MULDER W. (2023). La polysémie réduite des prépositions complexes. In : D. Stosic, M. Bras, C. Minoccheri & O. Abrard (éds), *Les prépositions complexes en français. Théories, descriptions, applications*. Paris : L'Harmattan, 53-78.
- FAGARD B., PINTO DE LIMA J., STOSIC D. & SMIRNOVA, E. (eds) (2020). *Complex Adpositions in European Languages. A Micro-Typological Approach to Complex Nominal Relators*. Berlin : De Gruyter.
- FILLMORE C.J. (1982). Frame semantics. In : The Linguistic Society of Korea (eds), *Linguistics in the Morning Calm*. Séoul : Hanshin, 111-137.
- FRANCKEL J.-J. & PAILLARD D. (2007). *Grammaire des prépositions. Tome 1*. Paris : Ophrys.
- GEERAERTS D. (2010). *Theories of Lexical Semantics*. Oxford : Oxford University Press.

- HEINE B. (1989). *Cognitive Foundations of Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- HEINE B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In : I. Wischer & G. Diewald (eds). *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 83-102.
- HEINE B., CLAUDI U., HÜNNEMEYER F. (eds) (1991). *Grammaticalization: A Conceptual Framework*. Chicago : University of Chicago Press.
- HERNANDEZ P.-C. (2012). Est-on aux pizzas comme on est aux casseroles ? Sur les emplois métonymiques des syntagmes prépositionnels en à avec un nom d'objet. In : F. Neveu et al. (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF-2012*. ILF & EDP Sciences, 1759-1776.
- HIMMELMAN N. P. (2004). Lexicalization and grammaticization: Opposite or orthogonal? In : W. Bisang, N. P. Himmelmann & B. Wiemer (eds), *What makes Grammaticalization?: A Look from its Fringes and its Components*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 21-42.
- KLEIBER G. (1990). *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*. Paris : Presses Universitaires de France.
- KLEIBER G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER G. (2008). Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit. In : J. Durand, B. Habert & B. Laks (réds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLFo8*, Paris, Institut de Linguistique. <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2008/01/cmlfo8341/cmlfo8341.html>
- KLEIBER G. & RIEGEL M. (2004) Théories sémantiques, sens catégoriel et diachronie : données et arguments. In : F. Lebsanft & M-D. Gleßgen (eds), *Historische Semantik in den romanischen Sprachen*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 31-41.
- KREITZER A. (1997). Multiple levels of schematization: A study in the conceptualization of space. *Cognitive Linguistics* 8(4), 291-325.
- LAKOFF G. (1987). *Women, Fire and Dangerous Things*. Chicago : University of Chicago Press.
- LANGACKER R.W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar, Volume 1 : Theoretical Prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER R.W. (2006). On the continuous debate about discreteness. *Cognitive Linguistics* 17(1), 107-151.
- LEEMAN D. (1997). Contribution à l'élaboration du signifié de la préposition *dans* (*dans* et les noms d'action). *Actes du 8<sup>e</sup> colloque international de psychomécanique du langage (Seysse)* ; publié en 2001. Paris : Champion, 103-113.
- LEEMAN D. (1999). *Dans un juron, il sauta sur ses pistolets*. Aspects de la polysémie de la préposition *dans*. *Revue de sémantique et pragmatique* 6, 71-88.

- MELIS L. (2003). *La préposition en français*. Paris : Ophrys.
- POTTIER B. (1962). *Systématique des éléments de relation. Etude de morpho-syntaxe structurale romane*. Paris : Klincksieck.
- ROSCH E. (1978). Principles of categorization. In : E. Rosch & B. Lloyd (eds), *Cognition and Categorization*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum Ass., 27-48.
- SANDRA D. & RICE S. (1995). Network analyses of prepositional meaning: Mirroring whose mind – The linguist's or the language user's? *Cognitive Linguistics* 6, 89-130.
- STOSIC D. (2023). Le paradigme des prépositions complexes en français. In : D. Stosic, M. Bras, C. Minoccheri & O. Abrard (éds), *Les prépositions complexes en français. Théories, descriptions, applications*. Paris : L'Harmattan, 19-52.
- STOSIC D. & FAGARD B. (2019). Les prépositions complexes en français : pour une méthode d'identification multicritère. *Revue Romane* 54(1), 8-38.
- STOSIC D., BRAS M., MINOCCHERI C. & ABRARD O. (éds) (2023). *Les prépositions complexes en français. Théories, descriptions, applications*. Paris : L'Harmattan.
- SVOROU S. (1994). *The Grammar of Space*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- TAYLOR J. R. (2002). *Cognitive Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- TAYLOR J. R. (2003). *Linguistic Categorization. Third edition*. Oxford : Oxford University Press.
- TAYLOR J.R. (2012). *The Mental Corpus. How Language is Represented in the Mind*. Oxford : Oxford University Press.
- VAGUER C. (2006). L'identité de la préposition dans : de l'intériorité à la coïncidence. *Modèles linguistiques* 53, T. XXVII-2, 111-130.
- VAN DE VELDE D. (1998). Alice noyée dans ses larmes. *Verbum* XX (4), 395-403.
- VANDELOISE C. (1986). *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Éditions du Seuil.
- VANDELOISE C. (1988). Les usages statiques de la préposition à. *Cahiers de Lexicologie* 53, 119-148.
- VANDELOISE C. (1991). *Spatial Prepositions: A Case Study in French*. Chicago, IL: The University of Chicago Press.
- VANDELOISE C. (1994). Chronique. La catégorisation en sémantique cognitive. *Le français moderne* 62/1, 79-98.
- VANDELOISE C. (2001). *Aristote et le lexique de l'espace : rencontres entre la physique grecque et la linguistique cognitive*. Stanford, CA : CSLI.
- VICTORRI B. (2003). Langage et géométrie : l'expression langagière des relations spatiales. *Revue de Synthèse* 124, 119-138.
- WITTGENSTEIN L. (1953). *Philosophical Investigations*. New York : Macmillan.